

Charte d'adhésion au Comifer

1^{re} version en date de septembre 2022

Créé en 1980, le COMIFER, Comité Français d'Etude et de Développement de la Fertilisation Raisonnée est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Ses missions :

Faciliter l'échange, le partage et la diffusion de la connaissance concertée, issue des débats productifs concernant la fertilisation des cultures et l'amélioration des sols auprès des acteurs de la filière (enseignement, recherche, développement, industrie, distribution, services, pouvoirs publics)

Ses valeurs :

Professionalisme, objectivité et rigueur, recherche du consentement entre les parties

Ses objectifs :

- . Valoriser et promouvoir le raisonnement de la fertilisation afin d'améliorer la productivité, la qualité des cultures, la mise en œuvre de pratiques agricoles vertueuses, tout en maximisant l'efficacité des fertilisants, et en respectant les principales sphères environnementales (eau, sol, air) et les attentes sociétales.
- . Venir en appui des politiques publiques par la concertation et la réalisation d'études, la publication de références techniques.
- . Organiser des webinaires, des colloques avec les professionnels de la filière.

En adhérant au Comifer, j'adhère aux valeurs portées par l'association et je m'engage à :

- o M'impliquer activement dans la vie des groupes de travail
- o Cultiver un esprit de bienveillance quant au travail des autres membres
- o Partager des expériences et transmettre les bonnes pratiques
- o Accepter des débats contradictoires dans l'optique de faire progresser les connaissances et leur mise en œuvre
- o Ne pas m'approprier ou diffuser tout ou partie d'un document de travail interne sans autorisation préalable de son auteur, ni d'aucun autre intervenant en général
- o Respecter la confidentialité des échanges entre adhérents
- o Ne pas utiliser l'association comme outil de promotion d'intérêts particuliers, partisans ou personnels
- o Accepter la diffusion de mon image, de documents présentés lors d'événements ou de réunions du Comifer sur le site internet (intranet – extranet sous réserve d'acceptation), supports imprimés et digitaux
- o Me conformer aux dispositions des statuts de l'association et de son règlement intérieur (*en liens*) dont j'ai pris connaissance.

Dans le respect de ces valeurs et de ces engagements, je peux toujours m'adresser au Comifer (contact@comifer.fr) pour proposer des sujets à explorer dans les groupes de travail, à aborder lors de webinaires, colloques pouvant profiter aux acteurs de la filière dans le respect des missions de l'association.

L'adhésion au Comifer vaut acceptation de la charte de membre quelle que soit la qualité de membre.